

Programme du regroupement régional de pairs

Au cours de ces quatre demi-journées (ou cinq demi-journées dans le cas où une journée entière est consacrée à l'atelier 2), les points suivants et les deux ateliers devront être abordés :

- Accueil & explication de la logistique du regroupement régional et des regroupements nationaux.
- Présentation du dispositif TUTAC dans sa globalité
- Les spécificités de l'enseignement agricole **dans la région** :
 - L'enseignement agricole et le MASA : l'autorité académique et le rôle des différents services de la DRAAF
 - Les établissements, les compétences, les projets
- L'enseignant contractuel :
 - Son statut : ACEN ou ACB
 - Son évolution de carrière
 - Rappel sur les inscriptions aux regroupements pédagogiques et didactiques
 - Les ressources et supports à la disposition de l'enseignant :
 - Messagerie, Espaces Resana dont « TUTAC », **espaces numériques de travail...**
 - Autres outils à disposition (ressources régionales ou utilisation régionale des ressources)
 - Sites Chlorofil, Educagri, Pollen...
 - Les exploitations agricoles et les ateliers technologiques des établissements
- **Atelier 1 : « Vie scolaire : gérer les apprenants en classe et hors classe »**
- **Atelier 2 : « L'apprenant au cœur du métier : adolescents et adultes : une approche éducative et sur les façons d'apprendre »**